

La Politique Européenne de Sécurité et de Défense en Méditerranée

L'espace méditerranéen : un ensemble de problèmes commun auxquels l'Europe souhaite remédier.

Il est à ce jour difficile de donner une définition précise de l'ensemble méditerranéen. Face à cela la Commission européenne a tranché en désignant comme pays méditerranéen les pays riverains ainsi que les îles, plus la Jordanie considérée comme indissociable de l'espace israélo-palestinien. De fait, la Méditerranée se définit plus facilement par le constat d'un ensemble de problèmes communs (démographie, islamisme, terrorisme, crise économique) que par l'espace géographique qu'elle est censée décrire. En effet, la Méditerranée a été le cadre de différentes lignes de fractures qui renvoient tout autant à l'histoire qu'à la structure de l'ordre international : zone de frontière entre les trois principales religions monothéistes ; entre métropoles et colonies ; Est-Ouest et Tiers Monde ; Nord-Sud ; dictatures et démocratie...

Vis-à-vis des pays du sud de la Méditerranée, l'Union a traditionnellement choisi de mener une politique d'intégration régionale appelée "approche globale méditerranéenne".

Quelles sont les grandes lignes de la Politique Européenne de Défense et de Sécurité au sein de la zone méditerranéenne ?

La Méditerranée comme test de crédibilité pour une politique extérieure et de sécurité européenne

La zone Méditerranéenne constitue pour l'Europe un véritable test de crédibilité pour sa politique étrangère, de sécurité et de défense, domaine qui fait encore défaut à l'Union Européenne. En effet, la réflexion sur la défense européenne entreprise au lendemain de la guerre froide fut bouleversée par les échecs dans les Balkans montrant très clairement la dépendance aliénante du vieux continent à l'égard des Etats-Unis. Les initiatives prises à Maastricht puis à Amsterdam ont bien montré la volonté européenne de s'affranchir de l'OTAN via une identité européenne de sécurité et de défense (IESD). Le premier aboutissement de cet effort concerne l'espace méditerranéen avec le partenariat Euromed qui donne une place centrale au volet sécurité.

Le Partenariat Euromed et son volet sécurité : En novembre 1995, une conférence réunissant à Barcelone les quinze Etats membres de l'Union de l'époque et les douze « pays tiers méditerranéens » ou PTM (Algérie, Autorité palestinienne, Chypre, Egypte, Israël, Jordanie, Liban, Malte, Maroc, Syrie, Tunisie), lançait le « Partenariat euro-méditerranéen » qui se donnait pour objectif d'instaurer la stabilité dans une région en proie au sous-développement, aux conflits armés ainsi qu'aux carences démocratiques. Outre la coopération sur les plans économique et culturel, le partenariat est en large partie dominé par le souci de sécurité puisqu'il prévoit d'instaurer un dialogue politique et de sécurité qui se donne pour objectif la création d'un climat de coopération durable par la mise en place de mécanismes de prévention des crises et de contrôle des armements. Il faut souligner l'aspect capital de ce point puisque la finalité du partenariat au regard du principal besoin de la région, est sans nul doute la sécurisation durable de la zone, passant par l'adoption d'une charte euro-méditerranéenne de paix et de stabilité. La question centrale du règlement de paix au Moyen-Orient constitue une des priorités dans le cadre de l'agenda du dialogue.

Les autres partenariats :

L'année 1995 est également marquée par la création des *euroforces* qui concerne directement le théâtre méditerranéen, et qui ouvre la voie à de multiples partenariats en la matière. C'est le 15 mai

1995 à Lisbonne, que les ministres des Affaires étrangères et les ministres de la Défense des quatre pays latino-méditerranéens (France, Italie, Espagne et Portugal) créent une force multinationale, l'*eurofor*, ainsi qu'une force maritime multinationale, pré-structurée mais non permanente, la « force maritime européenne » ou *Euromarfor*.

En outre, divers forums de dialogue furent entamés durant les années 1990 par les organisations de sécurité européennes avec des pays Sud-méditerranéen.

L'UEO en 1992 décidait d'ouvrir un dialogue avec la Tunisie, la Mauritanie, l'Algérie et le Maroc, démarche étendue par la suite à trois autres partenaires : Egypte (1994), Israël (1995) et Jordanie (1998). En 1996, l'avenir du dialogue était réexaminé par le conseil permanent de l'UEO afin de créer un lien avec le processus de Barcelone.

De même, l'OSCE, lors du sommet de Budapest en 1994 et sous le parrainage de trois pays méditerranéens de l'UE (France, Espagne et Italie) propose la formation d'un groupe de contact afin de nouer un dialogue avec 5 pays Sud-méditerranéens, Tunisie, Maroc, Algérie, Egypte et Israël auquel s'est jointe la Jordanie. Le dialogue se poursuit ainsi périodiquement avec les six pays sur la sécurité et la coopération en Méditerranée.

Le forum méditerranéen Sous l'initiative franco-égyptienne en 1994 est créé le « forum méditerranéen » qui se veut un laboratoire de réflexion comprenant 11 pays (Algérie, Egypte, Espagne, France, Grèce, Italie, Maroc, Portugal, Tunisie, Turquie) et réunissant une fois par an les ministres des Affaires Etrangères.

Le dialogue 5+5 Plus récemment, « le dialogue 5+5 » a été relancé en 2001 après dix ans de suspension suite à la guerre du Golfe de 1991. Ce dialogue initié par la France en 1983 réunit 5 pays méditerranéens de l'Union européenne (Portugal, Espagne, France, Italie, Malte) et 5 Etats de l'Union du Maghreb Arabe (Maroc, l'Algérie, la Tunisie, la Libye et la Mauritanie) par le traité de Marrakech du 17 février 1989. Piloté par les Ministères des Affaires Etrangères des dix, il réunit également les dix ministres de la Défense une fois par an et ce alternativement au Maghreb et en Europe. Le principal objectif vise à renforcer le volet politico-sécuritaire instauré par le traité de Barcelone notamment en matière de surveillance maritime grâce à la contribution des ministères de la Défense. La rencontre interministérielle est complétée par l'action d'un comité directeur composé de deux responsables des ministères de la Défense de chaque pays qui se réunissent deux fois par an, ainsi que d'un comité d'experts chargé d'organiser des séminaires afin de présenter les différents plans d'action. Le dernier sommet d'Oran en 2005 a élargi le dialogue aux ministères des Affaires sociales et aux ministères de l'Intérieur.